



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 octobre 2022

Face aux tensions inflationnistes très fortes : solidarité indispensable pour éviter une rupture de la chaîne alimentaire !

Depuis plus d'un an, les agriculteurs font face à une flambée historique de leurs coûts de production. Lors du comité de suivi des relations commerciales réuni ce jour sous l'égide du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, la FNSEA a alerté sur le degré de gravité jamais connu de l'ensemble des maillons de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. La situation exceptionnelle impose des comportements exceptionnels, retrouvons la solidarité qui était de mise au printemps 2020 !

Le risque de ruptures est omniprésent. Les tensions, qui se multiplient sur plusieurs produits (pommes de terre, riz, légumes de plein champ, lait, produits laitiers, beurre, œufs, viandes...) pour des raisons différentes (changement climatique, décapitalisation des cheptels animaux, influenza aviaire) entraînent des conséquences de plus en plus lourdes sur les approvisionnements des entreprises et des consommateurs en bout de chaîne. En aucun cas, la réponse ne doit être une augmentation des volumes d'importation, comme nous le constatons depuis plusieurs semaines sur les viandes de volailles, de porc et de viande bovine.

Au contraire, la solution doit venir d'une **application très stricte de la loi EGalim**, avec :

- Une prise en compte indicateurs de coûts de production dans les contrats conclus par les producteurs.
- La conclusion des renégociations 2022 avec la grande distribution entamée depuis le début de la guerre en Ukraine, pour laisser la place aux négociations commerciales 2023.
- Une meilleure prise en compte des coûts industriels et la fin de la facturation de pénalités logistiques abusives encore pratiquées par certains distributeurs.

L'action du médiateur sur l'amont comme sur l'aval, qui donne lieu à des résultats probants, doit être saluée. Mais pour les opérateurs qui n'entendent pas appliquer les recommandations du médiateur, nous en appelons à l'Etat afin qu'il prenne toutes les sanctions prévues par EGalim. **Nous appelons également à une pérennisation législative du relèvement du Seuil de Revente à Perte et de l'encadrement des promotions**, sans lesquels la destruction de valeur reprendra de manière encore plus forte.

Sans hausses des prix pour répercuter la hausse de toutes les charges des producteurs, (+23.7%, +29.6% sur l'alimentation animale, +42.4% sur l'énergie et les lubrifiants, +85.5% sur les engrais et amendements entre août 2021 et août 2022 selon l'Insee) la rupture de la chaîne alimentaire est inéluctable ! Il faut un sursaut de tous les maillons de la chaîne alimentaire car nos sorts sont liés.

Consciente de l'effort demandé aux consommateurs, dans un contexte d'inflation généralisée, la FNSEA appelle chacun à mesurer que l'enjeu est de garder à court et moyen termes la capacité de fournir des produits alimentaires français de qualité. La FNSEA appelle également à la mise en place d'un **chèque alimentaire durable** pour aider les consommateurs les plus fragiles.

Contact presse :

FNSEA : Sabri Derradji - sabri.derradji@reseaufnsea.fr – 06 21 16 80 84